

CHAPITRE XII

SIGNALISATION

X.1. INTRODUCTION

La signalisation routière joue un rôle important dans la mesure où elle permet à la circulation de se développer dans de très bonnes conditions (vitesse, sécurité).

Elle doit être uniforme, continue et homogène afin de ne pas fatiguer l'attention de l'utilisateur par une utilisation abusive de signaux.

X.2. REGLE ET L'OBJET DE LA SIGNALISATION ROUTIERE

X.2.1. REGLE A RESPECTER POUR LA SIGNALISATION

Il est nécessaire de concevoir une bonne signalisation en respectant les règles suivantes:

- Cohérence entre la géométrie de la route et la signalisation (homogénéité).
- Cohérence avec les règles de circulation.
- Cohérence entre la signalisation verticale et horizontale.
- Eviter la publicité irrégulière.
- Simplicité qui s'obtient en évitant une surabondance de signaux qui fatiguent l'attention de l'utilisateur.

X.2.2. OBJET

La signalisation routière a pour objet :

- De rendre plus sûr la circulation routière ;
- De faciliter cette circulation ;
- D'indiquer ou de rappeler diverses prescriptions particulières de police;
- De donner des informations relatives à l'usage de la route.

X.2.3. TYPES DE SIGNALISATION

On distingue deux types de signalisation :

- Signalisation verticale.
- Signalisation horizontale.

X.2.3.1. SIGNALISATION VERTICALE

Elle se fait à l'aide de panneaux, qui transmettent un message visuel grâce à leur emplacement, leur type, leur couleur et leur forme, on distingue :

X.2.3.2. SIGNALISATION HORIZONTALE

Elle concerne uniquement les marquages sur chaussées qui sont employées pour régler la circulation.

❖ **Type de signalisation**

La signalisation horizontale se divise en trois types :

Marquages longitudinale

- Lignes axiales, on distingue les lignes continues infranchissables, lignes discontinues, lignes de dissuasion ;
- Lignes de rive ;
- Lignes de délimitation de vitesse.

Marquages transversales

- lignes d'arrêt
- Lignes « céder le passage »
- Passage pour piétons.

Marquages complémentaire

- Flèches de sélection de rives
- Flèches de rabattement
- Indications particulières.

❖ **Dimensions des marquages**

La largeur des lignes est définie par rapport a une largeur unité «u» différente selon le type de route ; on adopte les valeurs suivantes pour « u »

- **U = 7,5 cm** ; sur routes de types autoroutier et voies rapides urbaines.
- **U = 6 cm** ; sur routes express a une chaussée et routes principales bidirectionnelles.
- **U = 5 cm** ; sur les autres routes.

Pour notre cas la largeur des lignes est définie d'un U= 5 cm.

❖ **Modulation des lignes discontinues**

Trois types de modulation ont été retenus, se différenciant par rapport des pleins aux vides ; ces modulations (tirets plus intervalles) sont des multiples ou sous-multiples de 13 (m).le tableau ci-après donne leurs caractéristiques

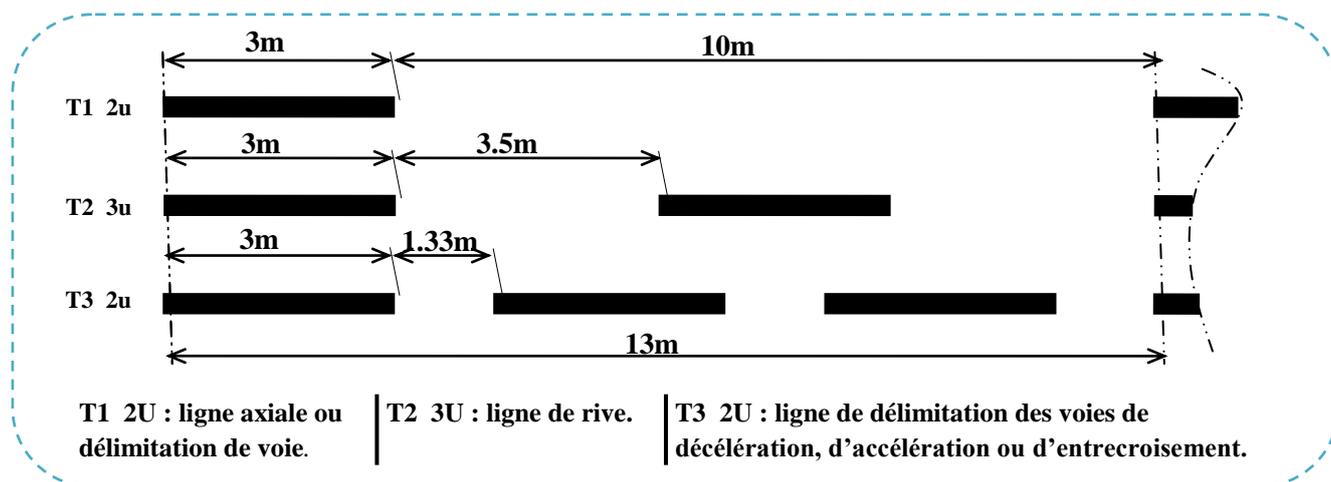
Tableau XI.1 : Modulation des lignes.

Type de modulation	Longueur de trait (en m)	Intervalles entre 2 traits successifs (en m)	Rapport plein vide
T_1	3,00	10,00	Environ 1/3
T'_1	1,50	5,00	
T_2	3,00	3,50	Environ 1
T'_2	0,50	0,50	
T_3	3,00	1,33	Environ 3
T'_3	20,00	6,00	

X.3. APPLICATION AU PROJET

Dans le cadre de notre étude, tout en respectant les critères énoncés précédemment ainsi que la réglementation Signalisation et marquages routière Algérienne.

Les différents types de panneaux de signalisation utilisés pour notre étude sont les suivants :



X.3.2 SIGNALISATION HORIZONTALE

Pour notre cas la largeur des lignes est définie d'un $U = 5$ cm. et les lignes de délimitation des voies sont de type T_1 et de largeur $2U$.

Ainsi, les largeurs des différentes bandes sont

Ligne axiale : 10 cm.

Ligne de rive : 15 cm.

X.4. EXEMPLE AU PROJET

Dans ce paragraphe et conformément aux règles citées avant, un tronçon de 1 km est étudié.

Pour la signalisation verticale, l'implantation et le type des panneaux utilisés sont indiqués sur le schéma ci-après.